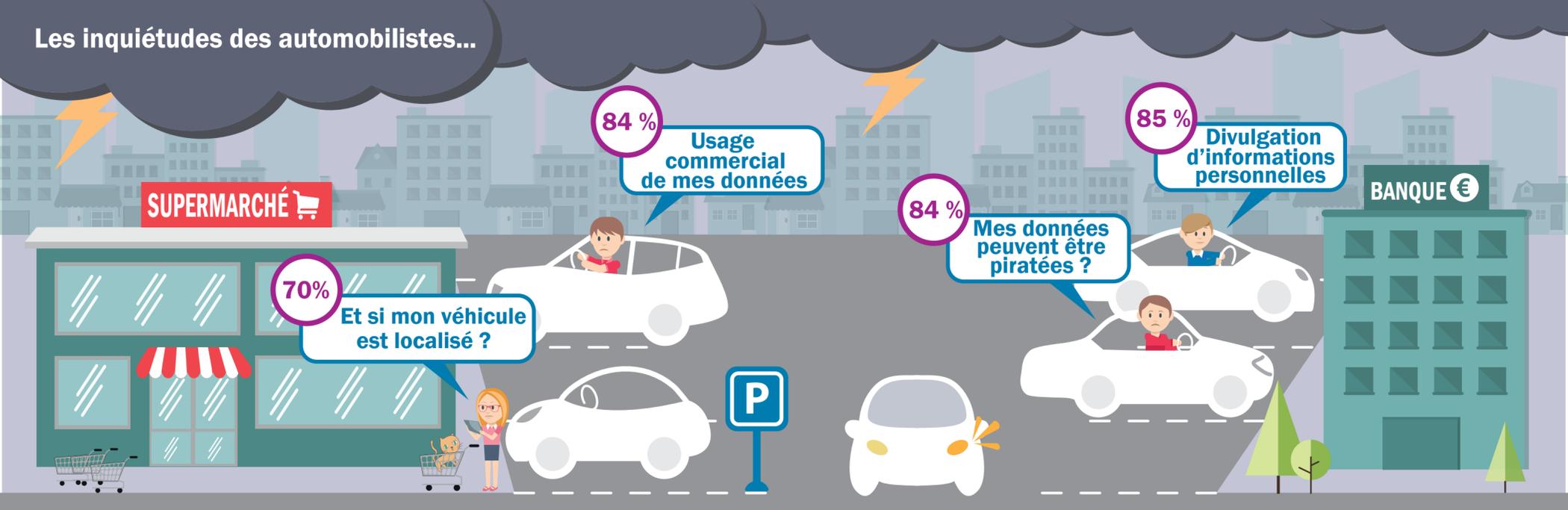
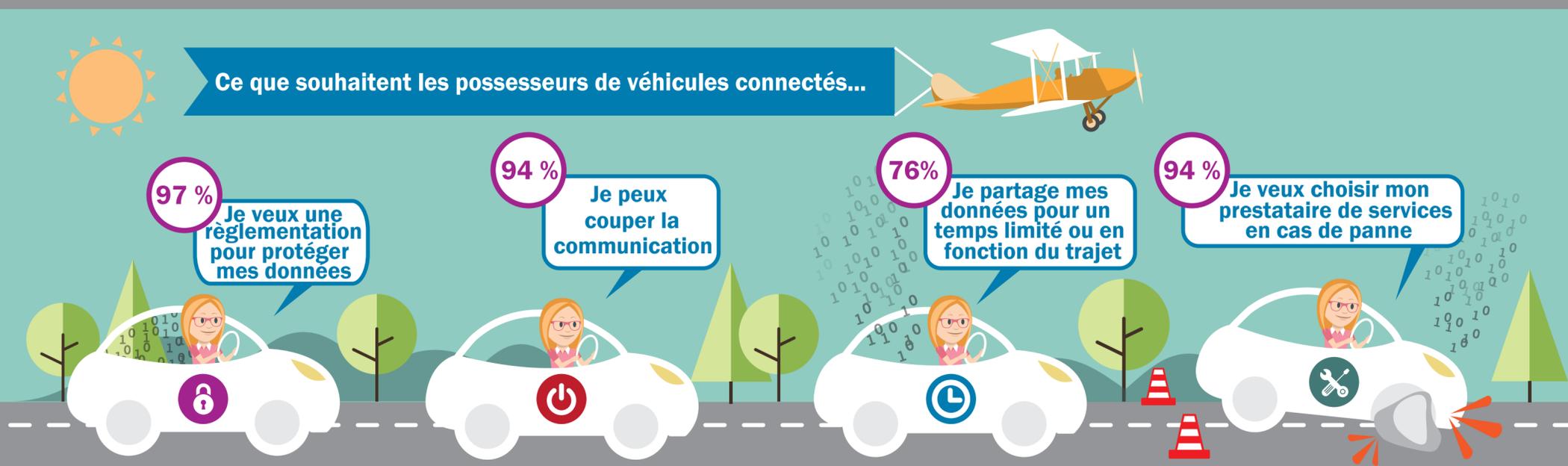
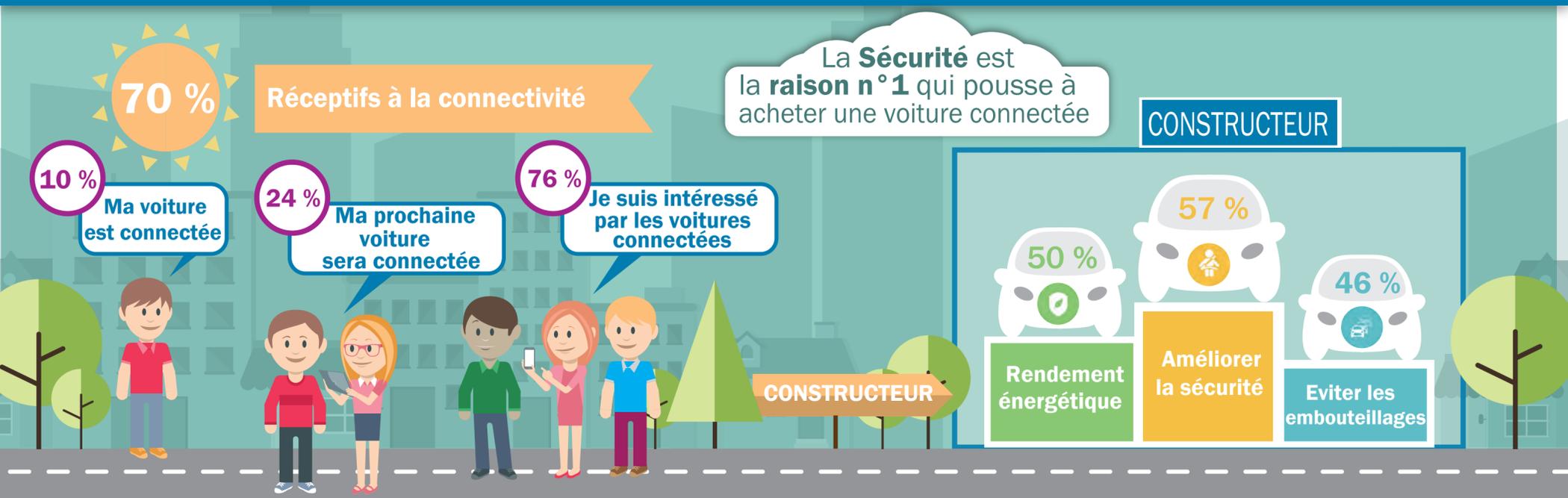


Que pensent les français des voitures connectées ?



97 % veulent un cadre législatif protégeant les données collectées par les véhicules

Basé sur une enquête publique de 12 000 européens dans les pays suivant : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, République Tchèque et Royaume-Uni (environ 1000 personnes par pays)



www.mycarmydata.fr



#mycarmydata @lautomobileclub

38 avenue du Rhin
67100 STRASBOURG

03 69 06 46 06 /
03 68 00 38 00

service_presse@automobile-club.org



SONDAGE : LES VÉHICULES CONNECTÉS ET VOS DONNÉES

Résultats français

Un très fort niveau d'intérêt pour les voitures connectées

- La France arrive largement en tête de l'ensemble des autres pays européens, avec 70 % des conducteurs réceptifs au sujet des véhicules connectés, contre 35 % en moyenne. Le niveau d'intérêt est logiquement très élevé : 76% des français se disent intéressés par la voiture connectée, 10% en possèdent déjà une et 24% ont l'intention d'en acheter une prochainement (contre respectivement 6% et 18% pour les moyennes européennes).
- Les fonctionnalités connectées sont d'ailleurs plébiscitées, et les français les jugent dans l'ensemble beaucoup plus importantes que dans les autres pays. Ainsi, 4 d'entre elles recueillent plus de 90% d'intérêt : la maintenance (anticipation des pannes), l'assistance d'urgence, le dispositif de traçabilité en cas de vol et l'assistance en cas de panne.
- Ces fonctionnalités connectées n'apparaissent cependant pas comme un critère de choix prioritaire dans l'achat d'une voiture, les français privilégiant, comme les autres européens, le confort, la sécurité et la consommation. Par contre, elles viennent conforter les critères de choix, et les automobilistes plébiscitent celles qui leur permettront d'améliorer la sécurité (57%) et la consommation (50%). Ils sont également attirés par la possibilité d'échapper aux embouteillages (46% contre 39% en moyenne en Europe).
- On peut toutefois noter que les français semblent plus impliqués que la moyenne européenne dans le choix d'un véhicule, accordant davantage d'importance à l'ensemble des critères. Ils disposent également de véhicules plus récents, ce qui peut expliquer en partie leur meilleure connaissance des voitures connectées.

Des français plus ouverts au partage de données que la moyenne européenne, mais plus sélectifs dans le choix des tierces parties.

Est-ce parce que les français sont plus sélectifs dans le choix de leurs partenaires pour partager les données qu'ils se montrent plus enclins à le faire?

Ainsi, ils partageraient volontiers les données techniques du véhicule comme le kilométrage ou les niveaux de liquides (91% contre 85% en moyenne), les données de diagnostic (90%) mais aussi les habitudes de conduite (79% contre 70%) et leur profil de conduite (74% contre 68%). Ils sont également prêts à partager l'identité du conducteur (58% contre 48%) et l'activité de leur téléphone (39% contre 36%).

- Les situations de partage restent classiques, et conformes aux autres pays européens
 - En cas de panne, (89% contre 87%)
 - Diagnostic à distance (81% contre 78%)
 - Maintenance, prévention des pannes (73% contre 70%)

- Ils sont toutefois plus attirés que leurs voisins européens par les tarifs d'assurance sur mesure et sont donc prêts à partager avec leur assureur leur kilométrage (81% contre 73% en moyenne) et leur mode de conduite (65% contre 60%).
- La conduite écologique est également une forte motivation : 71% (contre 68%) sont prêts à partager leurs données pour obtenir des conseils en temps réel.
- **Les 2/3 des français se disent prêts à partager des données anonymes sans contrepartie.** Ils se déclarent également prêts à partager des données personnelles si cela leur permet de bénéficier de fonctionnalités qui les intéressent (59% contre 56% en Europe), ou de réductions (55%).
- Par contre les français semblent **plus sélectifs que la moyenne des européens** dans leur partage de données (2,6 tierces parties en moyenne contre 3 au niveau européen). Pour bénéficier de ces fonctionnalités, ils sont prêts à partager leurs données avec leur garagiste (68% contre 75%), leur constructeur (60% contre 65%) ou leur compagnie d'assurance (60% contre 61%). Et ils veulent pouvoir choisir leur prestataire de service en cas de panne (94% contre 91%).

Toutefois, ils partagent les mêmes craintes que leurs voisins européens concernant la sécurité des données et sont fortement demandeurs d'une législation

- Les français redoutent la divulgation de données personnelles (85%) l'usage commercial de leurs données (84%) et le piratage (84%).
- Comme pour l'ensemble des européens, les français estiment que les **données appartiennent surtout au propriétaire** (69%) ou à **l'utilisateur** (39% contre 41%) de la voiture, mais ils sont plus ouverts concernant le constructeur (16% contre 9%) et même les autres tierces parties
- Ils accordent de **l'importance aux clauses du contrat** qui règlemente l'accès aux données lors de l'achat d'un véhicule, mais seraient un peu moins nombreux à les lire ou à les parcourir que la moyenne européenne (61% contre 65%) avant de les signer, et se disent plus nombreux à accepter un accès permanent à leurs données (24% contre 18%).
- Ils ressentent par contre un **fort besoin de réglementation** (71% de tout à fait d'accord contre 59%), et penchent plutôt pour une législation européenne (46% contre 44%).

Enquête en ligne conduite par Research Now pour la FIA dans 12 pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque et Royaume-Uni) auprès d'un panel représentatif de 12 000 personnes (1 000 par pays). Les répondants sont des personnes entre 18 et 70 ans, vivant au sein d'un foyer comprenant au moins un véhicule et voyageant au moins une fois par semaine en voiture. La collecte des données a été effectuée entre le 25 septembre et le 12 octobre 2015.

SONDAGE : LES VÉHICULES CONNECTÉS ET VOS DONNÉES

Résultats français

Un très fort niveau d'intérêt pour les voitures connectées

- La France arrive largement en tête de l'ensemble des autres pays européens, avec 70 % des conducteurs réceptifs au sujet des véhicules connectés, contre 35 % en moyenne. Le niveau d'intérêt est logiquement très élevé : 76% des français se disent intéressés par la voiture connectée, 10% en possèdent déjà une et 24% ont l'intention d'en acheter une prochainement (contre respectivement 6% et 18% pour les moyennes européennes).
- Les fonctionnalités connectées sont d'ailleurs plébiscitées, et les français les jugent dans l'ensemble beaucoup plus importantes que dans les autres pays. Ainsi, 4 d'entre elles recueillent plus de 90% d'intérêt : la maintenance (anticipation des pannes), l'assistance d'urgence, le dispositif de traçabilité en cas de vol et l'assistance en cas de panne.
- Ces fonctionnalités connectées n'apparaissent cependant pas comme un critère de choix prioritaire dans l'achat d'une voiture, les français privilégiant, comme les autres européens, le confort, la sécurité et la consommation. Par contre, elles viennent conforter les critères de choix, et les automobilistes plébiscitent celles qui leur permettront d'améliorer la sécurité (57%) et la consommation (50%). Ils sont également attirés par la possibilité d'échapper aux embouteillages (46% contre 39% en moyenne en Europe).
- On peut toutefois noter que les français semblent plus impliqués que la moyenne européenne dans le choix d'un véhicule, accordant davantage d'importance à l'ensemble des critères. Ils disposent également de véhicules plus récents, ce qui peut expliquer en partie leur meilleure connaissance des voitures connectées.

Des français plus ouverts au partage de données que la moyenne européenne, mais plus sélectifs dans le choix des tierces parties.

Est-ce parce que les français sont plus sélectifs dans le choix de leurs partenaires pour partager les données qu'ils se montrent plus enclins à le faire?

Ainsi, ils partageraient volontiers les données techniques du véhicule comme le kilométrage ou les niveaux de liquides (91% contre 85% en moyenne), les données de diagnostic (90%) mais aussi les habitudes de conduite (79% contre 70%) et leur profil de conduite (74% contre 68%). Ils sont également prêts à partager l'identité du conducteur (58% contre 48%) et l'activité de leur téléphone (39% contre 36%).

- Les situations de partage restent classiques, et conformes aux autres pays européens
 - En cas de panne, (89% contre 87%)
 - Diagnostic à distance (81% contre 78%)
 - Maintenance, prévention des pannes (73% contre 70%)

- Ils sont toutefois plus attirés que leurs voisins européens par les tarifs d'assurance sur mesure et sont donc prêts à partager avec leur assureur leur kilométrage (81% contre 73% en moyenne) et leur mode de conduite (65% contre 60%).
- La conduite écologique est également une forte motivation : 71% (contre 68%) sont prêts à partager leurs données pour obtenir des conseils en temps réel.
- **Les 2/3 des français se disent prêts à partager des données anonymes sans contrepartie.** Ils se déclarent également prêts à partager des données personnelles si cela leur permet de bénéficier de fonctionnalités qui les intéressent (59% contre 56% en Europe), ou de réductions (55%).
- Par contre les français semblent **plus sélectifs que la moyenne des européens** dans leur partage de données (2,6 tierces parties en moyenne contre 3 au niveau européen). Pour bénéficier de ces fonctionnalités, ils sont prêts à partager leurs données avec leur garagiste (68% contre 75%), leur constructeur (60% contre 65%) ou leur compagnie d'assurance (60% contre 61%). Et ils veulent pouvoir choisir leur prestataire de service en cas de panne (94% contre 91%).

Toutefois, ils partagent les mêmes craintes que leurs voisins européens concernant la sécurité des données et sont fortement demandeurs d'une législation

- Les français redoutent la divulgation de données personnelles (85%) l'usage commercial de leurs données (84%) et le piratage (84%).
- Comme pour l'ensemble des européens, les français estiment que les **données appartiennent surtout au propriétaire** (69%) ou à **l'utilisateur** (39% contre 41%) de la voiture, mais ils sont plus ouverts concernant le constructeur (16% contre 9%) et même les autres tierces parties
- Ils accordent de **l'importance aux clauses du contrat** qui règlemente l'accès aux données lors de l'achat d'un véhicule, mais seraient un peu moins nombreux à les lire ou à les parcourir que la moyenne européenne (61% contre 65%) avant de les signer, et se disent plus nombreux à accepter un accès permanent à leurs données (24% contre 18%).
- Ils ressentent par contre un **fort besoin de réglementation** (71% de tout à fait d'accord contre 59%), et penchent plutôt pour une législation européenne (46% contre 44%).

Enquête en ligne conduite par Research Now pour la FIA dans 12 pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque et Royaume-Uni) auprès d'un panel représentatif de 12 000 personnes (1 000 par pays). Les répondants sont des personnes entre 18 et 70 ans, vivant au sein d'un foyer comprenant au moins un véhicule et voyageant au moins une fois par semaine en voiture. La collecte des données a été effectuée entre le 25 septembre et le 12 octobre 2015.